UPA POUVOIR NOURRIR POUVOIR GRANDIR
Bas-Saint-Laurent
L'Union des producteurs agricoles

INFO PRODUCTEUR

COVID-19

En raison des directives gouvernementales, les bureaux de la Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent restent fermés jusqu'à nouvel ordre. Vous pouvez toujours nous joindre par téléphone ou par courriel. Nous sommes en mesure de répondre à vos besoins à distance. Il est aussi possible de venir porter des documents à nos trois bureaux en nous avisant au préalable.

LE MARCHÉ INSTITUTIONNEL : Y AVEZ-VOUS SONGÉ?

(Mylène Gagnon)

Une opportunité de marché s'offre aux producteurs agricoles, celle d'approvisionner le milieu institutionnel québécois. Avec la Stratégie nationale d'achat d'aliments québécois du gouvernement du Québec, les institutions telles que les établissements des réseaux de la santé et scolaires doivent déterminer une cible d'achat d'aliments québécois d'ici l'année 2025. Voilà une occasion pour les entreprises bioalimentaires d'ici, de réfléchir à développer ou accroître ce marché. Afin de faciliter le travail au Bas-Saint-Laurent, la Fédération régionale entame une démarche visant à répertorier l'offre de produits d'ici pouvant alimenter le milieu institutionnel. Les producteurs agricoles seront sondés afin de connaître leur intérêt à approvisionner des institutions et à décrire leur offre de produits. Ainsi, votre participation sera le point déterminant du projet. La Fédération collabore avec des initiatives telles que le projet des Petits ambassadeurs visant l'achat local dans les services de garde ou encore le projet des Saveurs du Bas-Saint-Laurent ciblant certains établissements de santé et résidences pour aînés. Le projet est financé par l'entremise du programme *Proximité*, en vertu du *Partenariat canadien pour l'agriculture*, entente conclue entre les gouvernements du Canada et du Québec.

PARTENARIAT CANADIEN pour l'AGRICULTURE

Canada Québec

LE CHANVRE À PAILLE, UNE CULTURE INNOVANTE!

(Yan Gosselin)

Vous voulez intégrer une nouvelle culture rentable dans vos rotations? Participez à la séance d'information, le **10 juin à 9 h par Zoom, sur la culture du chanvre à paille.** Une entreprise de Val-des-Sources souhaite s'approvisionner en fibres de chanvre québécois. Les producteurs ayant une curiosité pour cette culture émergente peuvent s'inscrire gratuitement en cliquant **ici.** M. Jean-Michel Glémont de Hemp it et M. Sébastien Bélec de Nature Fibres présenteront la culture et ses débouchés.

Êtes-vous un agriculteur canadien ?

Vous êtes invité à répondre à un **sondage en ligne** pour aider les chercheurs du Collège vétérinaire de l'Ontario (OVC) à comprendre **l'impact de votre travail sur votre santé mentale.**

Cela prendra environ **20 minutes** de votre temps et permettra de fournir à notre communauté agricole d'importantes informations concernant la santé mentale de nos agriculteurs.

Participez aux 5 tirages au sort de 200 $ (les chances de gagner sont d'environ 1 sur 1000)

Ce projet a été examiné par le Comité d'éthique de la recherche pour sa conformité aux directives fédérales pour la recherche avec des participants humains (#CÉR 21-01-001).

https://uoguelph.eu.qualtrics.com/jfe/form/SV_6MfNcFgc3bONgMt

University of Guelph — Ontario Veterinary College

Veuillez contacter la **Dre Andria Jones Bitton** pour toute question ou préoccupation :
aqjones@uoguelph.ca
(519) 824 – 4120 poste. 54786

POUR NOUS JOINDRE : ***Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent***
284, rue Potvin, Rimouski (Québec) G5L 7P5
☎ 418 723-2424 ou 418 856-3044
☎ 1 800 463-8001
✉ bas-saint-laurent@upa.qc.ca

Centre de services de La Pocatière
1120, 6e Avenue, bureau 100
La Pocatière (Québec) G0R 1Z0

Centre de services de Saint-Antonin
125, rue du Carrefour
Saint-Antonin (Québec) G0L 2J0

RENCONTRE DE DÉPUTÉS ET MINISTRE

(Marie-Eve Bélanger et Johanne Laplante)

Des représentants de la Fédération régionale ont eu l'opportunité, depuis la fin du mois d'avril, de rencontrer les trois députés fédéraux, soit M. Maxime Blanchette-Joncas, Mme Kristina Michaud et M. Bernard Généreux.

Ces rencontres ont permis d'échanger, entre autres, sur les dossiers suivants :

- Les résultats et l'importance de la continuité du groupe tactique, AGROFOR;
- Le projet Santé psychologique et le bilan du service de travailleurs de rang;
- Le projet d'abattoir mobile et le suivi du dossier de l'abattoir de Luceville;
- Les travailleurs étrangers et les enjeux reliés à la COVID-19;
- Le budget Fédéral et les programmes fédéraux pour le développement de l'agriculture et la sécurité du revenu des producteurs agricoles.

Dans les prochaines semaines, nous envisageons échanger avec la ministre du Tourisme et nouvelle ministre responsable de la région du Bas-Saint-Laurent, Mme Caroline Proulx, ainsi que les députés provinciaux pour aborder en plus les sujets suivants :

- L'ITAQ et CDBQ et la position de la Fédération;
- La protection du territoire et des activités agricoles (motoneige, VTT…);
- L'autonomie alimentaire;
- La récupération des plastiques agricoles.

Des rencontres subséquentes sont prévues au cours des prochains mois, afin de suivre l'évolution de ces différents dossiers avec les deux paliers gouvernementaux.

SAISON DES FOINS 2021 (Yan Gosselin)

Pour les producteurs ayant des fourrages, le printemps a débuté le 1er mai, date à laquelle le programme d'ASREC Foin cumule les données. Déjà, si vous remarquez des dommages par le gel, n'oubliez pas de documenter votre situation à l'aide de photos. Pour l'instant, rien n'indique que les stations météorologiques réparties sur le territoire aient détecté cette problématique. Pour le mois venant de se terminer, le déficit hydrique varie de 8 à 47 mm lorsque l'on soustrait l'évapotranspiration des cultures aux précipitations reçues. C'est donc dire qu'un stress hydrique a été ressenti par la plante. La Fédération régionale surveille la situation, mais vous rappelle l'importance de signaler tout évènement hors normes à votre conseiller de La Financière agricole du Québec. L'équipe demeure toujours disponible pour vous aider à porter votre voix. Nous vous souhaitons une excellente saison.

RAPPEL SUR LE PROJET *FOLLE AVOINE* (Yan Gosselin)

Vous avez détecté la présence de folle avoine dans vos champs en 2020 et vous aimeriez participer à un projet de recherche important? La Fédération et ses partenaires aimeraient que vous joigniez un groupe de 75 producteurs répartis dans l'ensemble des MRC du Bas-Saint-Laurent. C'est totalement GRATUIT et ce projet ne sera pas accaparant. Les chercheurs souhaitent principalement pouvoir recueillir des échantillons pendant la saison de culture. Pour les plus motivés (groupe de 10 producteurs), vous pourrez participer aux événements ponctuels pour partager votre expertise et aider à développer des méthodes de lutte contre la folle avoine, adaptées à votre réalité. Pour remplir un formulaire de qualification, cliquez **ici.** Plus de détails dans l'annexe ci-jointe.

MAI 2021

« La folle avoine résistante aux herbicides dans la région du Bas-Saint-Laurent : détection et lutte collaborative ».

Lancement du projet et appel à la participation des producteurs et conseillers

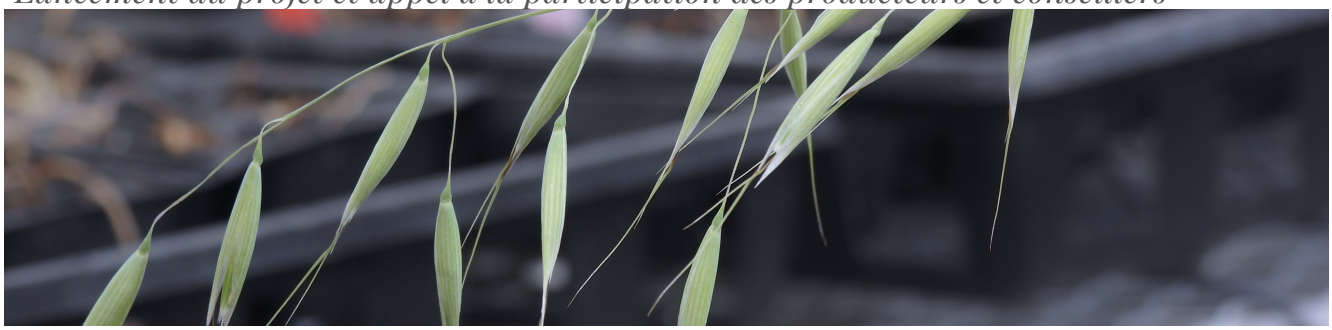

Quels sont les buts de ce projet?

- Réaliser le premier inventaire de la présence de folle avoine (*Avena fatua*, AVEFA) résistante aux herbicides du groupe 1 dans la région du Bas-Saint-Laurent;
- Identifier les pratiques agricoles associées au développement de la résistance aux herbicides;
- Utiliser des méthodes de science collaborative afin de développer et accroître le taux d'adoption des méthodes de lutte intégrée contre cette espèce dans la région.

Qui peut collaborer?

- Producteurs et conseillers (CCAE et du privé)

Qu'est-ce qu'implique votre collaboration?

- Fournir vos données de dépistage (folle avoine exclusivement) fait dans l'entreprise en 2021

ou

- Permettre à des intervenants de dépister gratuitement la folle avoine dans votre entreprise et de prendre des échantillons dans le but de réaliser gratuitement le test classique de résistance aux herbicides du groupe 1 (si applicable). Vous n'aurez qu'à remplir un formulaire sur l'historique des pratiques agronomiques des champs dépistés et le remettre au plus tard le 31 décembre 2021.

et/ou

- Vous pourrez participer aux événements ponctuels pour partager votre expertise et aider à développer des méthodes de lutte contre la folle avoine adaptées à votre réalité (la recherche de vous par vous).

Quels sont les bénéfices pour les participants?

Le producteur et son conseiller recevront un rapport de dépistage et, si applicable, le rapport de diagnostic du test de résistance aux herbicides du groupe 1 de la folle avoine présente dans l'entreprise (valeur estimé de 4,000 $).

Il lui sera aussi possible de participer gratuitement et à sa convenance à des formations concernant la gestion de cette mauvaise herbe. L'accompagnement par un conseiller est aussi disponible pour ceux qui le souhaitent.

Comment participer au projet?

Si vous souhaitez participer au projet, nous vous invitons à vous inscrire en remplissant le formulaire disponible ici : https://tinyurl.com/AVEFA-BSL-inscription.

Des questions? Svp contactez l'équipe de malherbologie du Cérom par courriel: inventaire@cerom.qc.ca ou par téléphone au 450 464 2715 poste 237.

Veuillez noter que vos informations resteront confidentielles. Les données générées dans cette enquête seront compilées afin de présenter le portrait de la folle avoine dans la région et seules les données non nominatives seront diffusées.

Ce Projet est financé par l'entremise du programme Innov'Action Agroalimentaire, en vertu du Partenariat canadien pour l'agriculture, entente conclue entre les gouvernements du Canada et du Québec

S.Flores-Mejia, Ph.D. (CÉROM, 2021)